universcience

DÉLIBÉRATION N° 16/182

Séance du lundi 29 février 2016

Approbation du compte financier 2015

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie réuni le 29 février 2016,

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie,

Vu l'article 9, alinéa 4 du décret susvisé,

Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M Bruno Maquart,

DÉCIDE

D'approuver le compte financier 2015 arrêté comme suit :

Compte de résultat :

Total des charges :	140 080 005,43 €
Total des produits :	145 740 989,21 €
Résultat excédentaire :	+ 5 660 983,78 €

Tableau de financement :

	Total des emplois :	10 230 210,11 €
•	Total des ressources :	19 539 170,67 €

D'affecter le résultat de l'exercice 2015 au compte 10682 « Réserves facultatives » pour + 5 660 983,78 €. (cinq millions six cent soixante mille neuf cent quatre vingt-trois euros et soixante-dix-huit centimes).

Les réserves correspondent aux résultats excédentaires affectés durablement à l'établissement.



.....

universcience

Si cette proposition était acceptée, le solde du compte 10682 Réserves facultatives passerait de +85 986 537,44 € à 91 647 521,21 €.

Fait à Paris, Le 29 février 2016

> Le président du conseil d'administration Bruno Maquart